



La Communauté de communes de la Veyle recherche :

UN(E) CHEF(FE) DE PROJET PETITES VILLES DE DEMAIN

Cadre d'emploi des Ingénieurs ou des Attachés Territoriaux
Catégorie A - Filière technique ou Administrative

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

La Communauté de Communes de la Veyle (18 communes, 23 000 habitants, 65 agents) est située à proximité de Mâcon, préfecture de la Saône et Loire et en bordure de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Elle est particulièrement bien desservie par les différents moyens de déplacement (autoroute, TGV, TER réguliers).

Installé depuis novembre 2019 dans les murs du château de Pont-de-Veyle, rénové et aménagé pour devenir un Pôle de services publics. Le siège de la Communauté de communes réunit les services communautaires, les services municipaux, l'Office de tourisme et les bureaux de France Services.

La Communauté de Communes compte également sur son territoire des services tels que le multi-accueil de Grièges, la micro-crèche de Saint Cyr-sur-Menthon, ainsi que le Pôle des Services Publics à Vonnas, hébergeant, notamment une partie du service jeunesse en charge de la gestion du Centre de Loisirs et de certains accueils périscolaires.

Ce territoire de gastronomie jouit d'une belle vitalité économique avec de grands groupes qui s'y sont implantés sur les 5 parcs d'activités gérés par la Communauté de communes. Le cœur des villes et villages du territoire est dynamique grâce à des marchés hebdomadaires (Vonnas et Pont-de-Veyle), des commerces, des producteurs proposant des ventes à la ferme et toutes les infrastructures permettant d'accompagner les familles dans leur vie quotidienne (collèges, écoles, micro-crèches...). Cette vitalité se traduit également par la force d'un tissu associatif dense, présent sur les 18 communes du territoire et proposant des activités sportives variées (twirling bâton, baseball, football, rugby...).

C'est donc un cadre de vie agréable qui profite aux habitants du territoire, dans un environnement naturel remarquable et animé par de nombreux équipements sportifs ou culturels (L'escale à Saint Jean sur Veyle, le Domaine des saveurs à Saint Cyr sur Menton, la base de loisirs de Cormoranche sur Saône).

Les Communes de Pont de Veyle et Vonnas, membres de la Communauté de Communes de la Veyle ont été retenues au programme « Petites Villes de Demain », destiné à redynamiser les centres bourgs des communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et présentant des signes de fragilités.

Compte tenu de l'envergure de ce programme, la Communauté de Communes de la Veyle s'investit au côté des Communes de Pont de Veyle et Vonnas et en portera l'ingénierie en partenariat étroit avec ces deux communes.

C'est dans ce cadre que la Communauté de Communes de la Veyle ouvre **un poste de Chef de Projet Petites Villes de Demain**.

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Générale Adjointe en charge de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire, vous êtes chargé(e) de définir la programmation et de coordonner les actions et opérations de revitalisation dans les Petites Villes de Demain de Pont de Veyle et Vonnas. Vous apportez appui et conseil aux instances décisionnelles communales et/ou intercommunales engagées dans le projet. Vous travaillez en lien étroit avec le Manager de Centres Bourgs.

Missions

Participer à la conception et à l'actualisation du programme Petites Villes de Demain (PVD) en veillant à l'intégrer dans le Projet de Territoire de la Communauté de Communes :

- Recenser les documents stratégiques territoriaux, les études et le(s) projet(s) en cours pour analyser les dynamiques territoriales et opérationnelles et en dégager des enjeux ;
- En lien étroit avec le Comité de Projet qui comprend le Président de la Communauté de Communes et les Maires des communes concernées, stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider le projet global de revitalisation, en cohérence avec les documents stratégiques territoriaux ;
- Définir les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
- Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinées à être contractualisés ou avenantés (programmation, convention-cadre, convention OPAH-RU...).

Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel :

- Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville ;
- Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions global ;
- Mettre en œuvre et animer une OPAH-RU (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;
- Gérer et suivre des marchés publics pour le choix des prestataires en lien avec les services : commande publique et finances ;
- Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
- Assurer le suivi, et l'évaluation du programme et des opérations.

Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires :

- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
- Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou règlementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ;
- Intégrer dans la dynamique du projet, les actions de communication, de concertation et de coconstruction auprès des habitants/ usagers et partenaires locaux.

Contribuer à la mise en réseau national et local :

- Participer aux rencontres et échanges ;
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.

Qualifications et expérience requises

Formation supérieure Bac+5 en développement territorial (aménagement du territoire et urbanisme, sciences sociales, économiques, humaines) et/ou expérience sur des missions similaires.

Expérience en habitat (suivi d'OPAH)

Compétences professionnelles

Connaissance du fonctionnement des collectivités locales et de leur environnement : Bonne connaissance des politiques territoriales et des dispositifs de financement.

Maîtrise des outils informatiques (word, excel, power point...)

Expérience de la gestion de projet sur les plans administratifs, juridiques, financiers et humains

Méthode et outils de suivi, et d'évaluation des politiques publiques

Capacités personnelles requises

Esprit d'initiative, créativité, en respect de la hiérarchie
Aptitude au travail en équipe, avec de nombreux partenaires
Fort sens du contact, appétence au dialogue, à la diplomatie, à la communication, à la mise en réseau
Autonomie dans l'organisation du travail, la gestion de projet pour garantir le respect des délais et la gestion de l'agenda
Disponibilité et réactivité
Sens de la transversalité, vision stratégique, sensibles aux questions organisationnelles et structurantes
Sens du service public

Horaires :

Travail à temps complet (35h)
Réunion en soirée ponctuellement

Rémunération :

Rémunération statutaire (cadre d'emploi des Attachés ou des Ingénieurs) + régime indemnitaire
Avantages sociaux : participation à la garantie maintien de salaire, adhésion au CNAS

Lieu d'affectation :

Pont-de-Veyle
Déplacements réguliers sur le territoire de la Communauté de Communes
Permis B exigé

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} mai 2021

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'adresser CV et lettre de motivation **avant le 9 avril 2021** à :

Communauté de Communes de la Veyle
Monsieur Christophe GREFFET, Président
10 rue de la Poste - 01290 PONT-DE-VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr

Pour tout renseignement sur les fonctions vous pouvez contacter :

Renseignements techniques : Isabelle GAULIN, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire – 03.85.31.62.39
Renseignements administratifs : Alexandra GALLE, Directrice Générale Adjointe Ressources – 03.85.23.90.16.